

# URBANITÉS

DÉBATS PUBLICS AUTOUR DU THÈME DE LA VILLE

Organisation: sia section vaud / Programme complet: [www.vd.sia.ch](http://www.vd.sia.ch)

## BONNES INTENTIONS DURABLES: QUEL OUTIL CHOISIR ?

LUNDI 7 AVRIL 2014, 18H30  
au **forum d'architectures, lausanne**  
Avenue Villamont 4, Lausanne

### Intervenants

#### ULRICK LIMAN

Responsable Section Durabilité & Economie de la Construction,  
Co-responsable Métamorphose – site des Plaines-du-Loup,  
Service du logement et des gérances, Ville de Lausanne

#### OLIVIER MEILE

Responsable Domaine Bâtiment, Département fédéral de l'environnement,  
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC,  
Office fédéral de l'énergie OFEN

#### YVES ROULET

Membre de la commission SIA 112/1 Construction durable,  
Délégué à l'Energie et au Développement Durable,  
Retraites Populaires Division immobilier, Lausanne

### Modérateur

#### GUY NICOLLIER

Architecte EPFL SIA, Pont12 architectes sa

En Suisse, la construction est « durable »: comment la rendre « soutenable » ?

Plus qu'agréable, confortable et raisonnable, notre environnement construit doit plus que jamais être conçu de façon responsable pour les générations futures.

Recommandations, labels et outils d'aide à la décision fleurissent, chaque auteur cherchant à imposer son point de vue et ses intérêts en matière de durabilité. Comment la filière de la construction s'y retrouve-t-elle dans cette jungle? Existe-t-il des outils simples et pérennes préservant créativité, bon sens et efficacité?

Pourquoi multiplier ces outils et labels? Doit-on se satisfaire de recommandations développées par quelques convaincus enthousiastes? Quels marchés ces outils de référence cachent-ils? Qui doit assumer les (sur-)coûts de la vertu « soutenable »?

Est-il suffisant de mettre à disposition des outils de référence dont l'usage et l'application sont laissés au bon vouloir des planificateurs et décideurs? Comment motiver les promoteurs et concepteurs à améliorer leurs projets? La « bonne conscience » doit-elle passer par la loi?

Débat organisé en collaboration avec le SIPAL, groupe « Développement durable ».